Amundi
ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ATOUT MODERACTIONS

Code ISIN : (C) FR0010251736

Ce fonds est géré par Amundi, société de Amundi Group

Objectifs et politique d'investissement — Non garanti en capital

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Diversifié

En souscrivant à ATOUT MODERACTIONS, vous accédez à des expertises variées tout en bénéficiant d'une protection quotidienne. Cette protection est assurée via une gestion flexible de type "assurance de portefeuille" qui repose sur deux types d'actifs : d'une part un actif dynamique moteur de performance, exposé principalement aux marchés des actions et d'autre part un actif de type monétaire et/ou obligataire.

L'objectif de gestion est de participer à l'évolution des marchés actions de la zone euro et du marché monétaire ainsi que de protéger le capital à hauteur de 90% de la première valeur liquidative de l'année civile (dite "Valeur Liquidative de Référence").

Cette protection peut être réhaussée par un cliquet : si la valeur liquidative augmente de 5% par rapport à la Valeur Liquidative de Référence en vigueur, la nouvelle protection sera alors égale à 90% de la valeur liquidative ayant bénéficié du cliquet.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion ajuste à tout moment la répartition entre l'actif dynamique et l'actif assurant la protection en fonction notamment de ses convictions. Dans ce cadre, il peut exister un risque de « monétarisation » : en effet, en cas de baisse significative des marchés, la part de l'actif dynamique peut être temporairement nulle. Le fonds délivrerait alors une performance liée au marché monétaire et/ou obligataire au plus tard jusqu'à la fin de l'année civile et ne profiterait donc pas d'un éventuel rebond des marchés actions qui interviendrait après une période de monétarisation.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPCVM au delà de l'actif net du fonds.

ATOUT MODERACTIONS est éligible au PEA.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le niveau de risque de ce fonds reflète les prises de positions de la gestion sur les marchés des actions et de taux dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM bénéficie d'une protection à hauteur de 90% de la première valeur liquidative de l'année civile.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,37 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 avril 2012. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique **« frais et commissions »** du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées

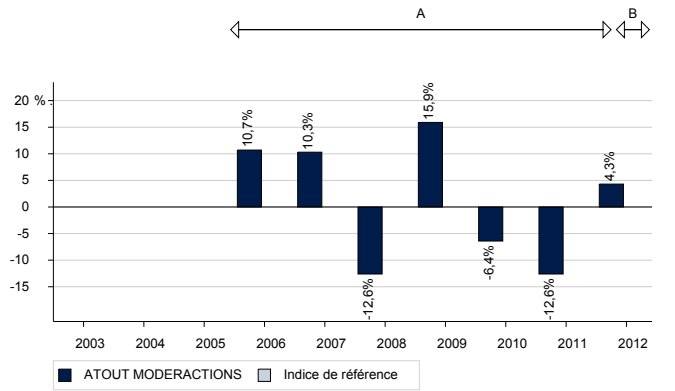

A : Durant cette periode, l'OPCVM bénéficiait d'une protection à hauteur de 85% de la valeur liquidative de référence
B : Durant cette période, l'OPCVM bénéficie d'une protection à hauteur de 90% de la valeur liquidative de référence et d'un cliquet

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.
Le fonds a été créé le 1er décembre 2005.
La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK FRANCE.
Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
La responsabilité de Amundi ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
La société de gestion Amundi est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 5 février 2013.